

Communiqué de presse Denis Ducarme
Centre de santé des Fagnes

Le Député fédéral Denis Ducarme interpelle les Ministres de la Santé au niveau fédéral et régional et le Ministre-Président Elio di Rupo, et demande la remise sur pied rapide du Comité d'accompagnement.

Après la crise profonde rencontrée par l'hôpital de Chimay en 2002-2003, le Député Denis Ducarme estime que l'action hospitalière et la politique de santé dans le Sud Hainaut, encore malmenée récemment en ce qui concerne la problématique des gardes des médecins généralistes, ne peut subir les conséquences d'un nouveau conflit. Dans ce sens, le Député Denis Ducarme appelle au respect des accords de 2003 et au respect du plan stratégique qui définissait entre autre clairement les secteurs de collaboration de l'hôpital de Chimay avec les cliniques universitaires de Mont-Godinne (cardiologie, RMN et Pet scan) et le CHU de Charleroi (particulièrement via ses hôpitaux Vesale et Van Gogh) pour le reste. Ce projet hospitalier consacrait le caractère public et pluraliste de cet hôpital géré par une intercommunale.

Le Député rappelle en outre la particularité et la spécificité de l'hôpital de Chimay ; aucune autre infrastructure hospitalière à 50 kms à la ronde pour une région à faible densité de population qui ne peut survivre qu'en collaborant avec plusieurs grands centres hospitaliers urbains. Le centre hospitalier des Fagnes ne peut en effet souffrir d'une concurrence hospitalière larvée opposant l'I.S.P.P.C. le centre hospitalier de Jolimont-Lobbes à travers l'ouverture par ce dernier d'une polyclinique qui décentraliserait à Chimay un champ de bataille hospitalier en rase campagne. Le Député soutient l'initiative des Bourgmestres de la région visant à réunir en urgence le CA du centre de santé des Fagnes afin que ce dernier prenne avec fermeté la position adaptée à l'encontre de la politique inappropriée du centre hospitalier Jolimont-Lobbes.

Denis Ducarme a donc écrit ce matin aux Ministres de la Santé au niveau fédéral et régional afin de leur demander de prendre les responsabilités qui s'imposent dans le règlement politique du conflit et la relance du Comité d'accompagnement mis en place par la Région wallonne sous la précédente législature afin de recentrer pleinement le dossier sur les exigences de qualité de l'offre de santé dans le Sud Hainaut.

Olivier Chastel, Président de la Fédération MR de la province du Hainaut, soutient pleinement l'initiative de Denis Ducarme qui s'inscrit dans le sens de la motion qu'il a pu voter hier au sein du conseil d'administration de l'I.S.P.P.C. qui déclare *ne pas accepter cette agression émanant d'un hôpital qui ne peut supporter de voir deux intercommunales travailler en bonne intelligence dans un esprit pluraliste et réaffirme la volonté de l'I.S.P.P.C. de poursuivre l'application de la Convention des partenariats approuvée par les instances de gestion de l'AIHSHSN et assure le centre de santé des Fagnes de son total soutien.*